Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

RECTIFICATION FACTURE COMMERCIALE

Par charo88

Bonjour,

Je suis un fournisseur et je viens de me rendre compte que je me suis trompe, a mon desavantage, dans les facturations adressees a un de mes clients. Cela de facon relativement importante et de facon repetitive.

Suis je en droit de rectifier les factures en fonction du montant qui aurait du etre reellement paye et demander au client paiement de la difference ?

Le client peut il s' y opposer juridiquement de facon fondee ?

Enfin, y a t il une prescription ?

Merci d' avance

Philippe